



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 23 00066** du **10 JUIN 2023**
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e) Monsieur NAGARASA KRISVARTHAN
 12 AVENUE DE LA BELLE AIMEE
 94190 VILLENEUVE ST GEORGES

En vue de la réalisation : réfection mur clôture et élargissement portail

Sur un terrain sis 12 AV DE LA BELLE AIMEE
Cadastré AO259

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le

10 JUIN 2023

Le Maire

Le Maire,
Pour le Maire, par délégation
la 3^e adjoint(e) en charge du logement
et de l'urbanisme.
Kati CABILLIC
Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet
de la décision municipale n° **DP 94078 23 00066** du **10 JUIN 2023** a été affichée en
Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,